

INDICE OZONE

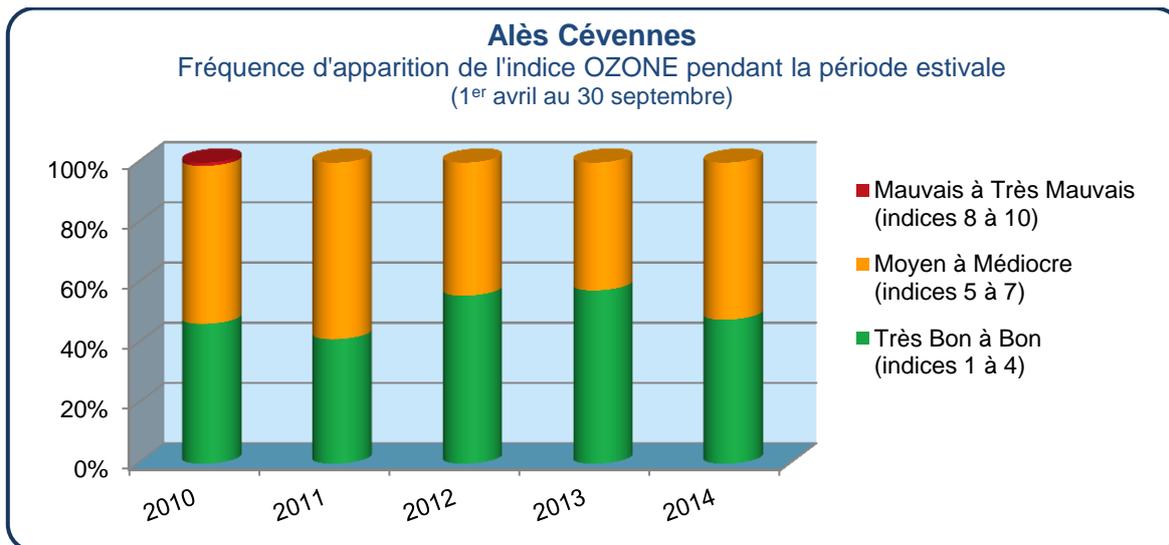
ZONE « ALES CEVENNES »

Bilan de la période estivale 2014
(1^{er} avril au 30 septembre)



Rappel : L'ozone se forme par transformation, sous l'action du soleil et de la chaleur, de certains polluants émis essentiellement par le transport routier et les industries. Les concentrations d'ozone les plus élevées sont donc observées lors de la période estivale (1^{er} avril au 30 septembre).

1/ FREQUENCE D'APPARITION DE L'INDICE OZONE (1/04 au 30/09)



Indice OZONE	en % du nombre de jours pendant la période estivale (1 ^{er} avril au 30 septembre)				
	2010	2011	2012	2013	2014
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	46%	41%	56%	58%	48%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	53%	59%	44%	42%	52%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	1%	0%	0%	0%	0%

Les indices « MOYEN A MEDIOCRE » sont majoritaires en 2014

2/ COMMENTAIRES SUR LA PERIODE ESTIVALE 2014

En 2014, par rapport à 2013,

- la fréquence d'apparition des indices « TRES BON A BON » a diminué (-10%),
- en contrepartie, les indices « MOYEN A MEDIOCRE » sont plus fréquents (+10%) en lien avec la légère hausse de la concentration moyenne estivale d'ozone (voir le bilan ozone de l'été 2014 : <http://www.air-lr.org/datas/fichiers/articles/20948/2471.pdf>).

L'indice 8 « MAUVAIS » n'a pas plus été détecté depuis 2010.

Remarque : **hors période estivale** (c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 mars, puis du 1^{er} octobre au 31 décembre), les conditions météorologiques sont peu favorables à la formation de l'ozone. L'indice OZONE est donc très majoritairement « TRES BON A BON ».

Echelle Indice OZONE :

1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ;
6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais